

# CDH 14-18 Drôme

la lettre 2

## La lettre du CDH 14-18

**Comité départemental pour  
l'histoire de la guerre  
1914 – 1918 dans la Drôme.**

Editeur responsable :  
Alain Sauger

**www.cdh14-18.fr**  
**contact@cdh14-18.fr**  
**14 rue de la manutention**  
**26 026 Valence Cedex 9**

## Octobre 2013

**A retenir :**  
La prochaine assemblée plénière se tiendra le mercredi **4 décembre 2013** à 17h aux Archives départementales.

Vos courriels à [contact@cdh14-18.fr](mailto:contact@cdh14-18.fr) sont les bienvenus. Tenez-nous au courant de l'évolution de vos travaux.

**Cette lettre est destinée à la plus large diffusion. N'hésitez donc pas à la communiquer aux membres de votre association ainsi qu'à toute personne que vous pensez pouvoir être intéressée.**

**Merci.**

## La vie de l'association

Depuis l'assemblée générale du printemps dernier, le travail de tous les membres de notre association a continué.

Une réunion du Conseil scientifique, en mai dernier, a permis d'envisager les grands thèmes qui pourraient faire l'objet de communications lors du **colloque prévu les 4 et 5 octobre 2014** : la vie politique et administrative de notre département, pendant et après la guerre, les conséquences d'une guerre totale sur l'économie locale et le ravitaillement, la mobilisation de l'opinion, entre l'école et l'Eglise, la vie culturelle à l'épreuve d'une guerre qui touche également le « front de l'arrière », la Drôme, terre d'hôpitaux militaires, quelques destins personnels exemplaires, à l'épreuve du conflit, et l'empreinte profonde que ces quatre années laissent après le retour à la paix.

Un appel à contributions, pour toutes les personnes intéressées à présenter le résultat de leur travail lors de ce colloque, vient d'être lancé. Je souhaite vivement que de nombreux membres de notre association y répondent favorablement.

Les échos qui nous parviennent des différentes équipes ou personnes qui effectuent des recherches pour mieux comprendre l'impact que ce conflit a eu sur la vie et l'organisation de notre département nous amènent à vous proposer de nous retrouver en **assemblée plénière** cet automne, le **4 décembre prochain, à 17h**, dans les locaux des Archives départementales à Valence, pour faire le point sur l'avancement des travaux de chacun. Une invitation et l'ordre du jour de cette réunion vous seront communiqués dans le courant du mois de novembre. Je compte sur votre présence à cette réunion qui sera un nouveau pas dans l'organisation de ce colloque dont nous souhaitons tous la réussite.

Le bureau du CDH 14-18 Drôme

**Rhône-Alpes**  
Région

- L A  
D R O  
M E -  
LE DÉPARTEMENT

# Un nouvel outil pour les chercheurs : le guide des sources 14-18 des Archives départementales

( Résumé de la conférence présentée dans le cadre du CDH 14-18, Valence, Archives départementales de la Drôme, le 21 mai 2013).

Les services d'archives conservent de très nombreux documents inédits qui attendent d'être exploités par les historiens pour dévoiler des pans méconnus de l'histoire de la Grande Guerre dans les départements de l'arrière. Ces documents sont souvent mal connus et leur repérage est parfois difficile.

## Un guide de recherche : pourquoi ? comment ?

Pour faciliter la tâche des chercheurs, les Archives de la Drôme ont mis en ligne un guide de recherche, accessible sur leur site internet ([archives.ladrome.fr](http://archives.ladrome.fr), lien disponible dans la rubrique « actualités »). Ce guide recense les principaux gisements de documents, quel que soit leur lieu de conservation, qui permettent d'écrire l'histoire de la Drôme en 1914-1918.

Cet outil de recherche se compose de plusieurs parties :

- ♦ une orientation bibliographique centrée sur la Drôme, recensant les études existant sur le sujet et les ouvrages anciens « à caractère de source », publiés localement en 1914-1918
- ♦ un recensement des fonds disponibles aux Archives départementales de la Drôme
- ♦ à terme, un recensement des fonds disponibles dans d'autres dépôts d'archives : archives des principales communes drômoises, archives diocésaines, centres d'archives situés hors du département (Archives nationales, Service historique de la Défense, services d'archives départementales voisins, etc.)

## Quelles ressources aux Archives départementales ?

Les Archives départementales conservent des fonds d'origines très diverses, porteurs chacun de riches informations pour l'historien. Les archives disponibles peuvent être d'origine publique (versées par différentes administrations) ou privée (provenant de personnes physiques, d'associations, etc.). Pour en tirer le meilleur profit, il importe de les connaître et de les distinguer. En effet, ces documents n'apportent pas les mêmes informations suivant leur origine et leur contexte de production.

Pour autant, toutes les archives produites entre 1914 et 1918 n'apportent pas forcément d'indications utiles sur l'histoire du département en guerre. Le parti pris lors de la sélection des sources a été de retenir les documents suivants :

- ♦ archives de la période 1914-1918 traitant explicitement de la situation du département de la Drôme et de sa population pendant la guerre.

- ♦ archives de la période 1914-18 sans rapport évident avec la guerre mais qui peuvent apporter des renseignements utiles sur la situation du département et de sa population, par exemple les dossiers des tribunaux, des services de l'enseignement, des hôpitaux, ou encore des registres de délibérations d'entreprises ou de paroisses susceptibles de comporter des mentions intéressantes. N'ont pas été retenus, en revanche, les dossiers de travaux (construction de bâtiments, voirie, ouvrages d'art, etc.), dont la guerre a en général retardé l'exécution, mais qui ne comportent pas d'éléments sur l'histoire du conflit.
- ♦ archives postérieures à 1914-1918 mais concernant les suites du conflit : dossiers de construction de monuments aux morts, d'anciens combattants, etc.

Les sources sont présentées suivant l'ordre du cadre de classement réglementaire des Archives départementales : dans chaque série ont été indiqués les documents utiles au chercheur.

## Quelles sont les principales séries à consulter ?

Sans revenir en détail sur les richesses de chaque série, contentons-nous d'attirer l'attention sur quelques points particulièrement intéressants.

Les archives de la préfecture sont incontournables pour toute étude départementale ou locale.

Véritable pivot de l'organisation administrative, la préfecture exerce des missions de contrôle, de régulation et d'administration à l'échelle départementale. En temps de guerre, elle dispose de certains services « satellites », tels le service du ravitaillement, le service des réfugiés ou les commissions chargées de la main-d'œuvre agricole. Elle a notamment en charge :



- ♦ la mise en œuvre des lois, décrets, circulaires et instructions officielles, ainsi que leur transmission aux communes. Elle est également en relations constantes avec les maires, dont elle contrôle la gestion.
- ♦ la diffusion et le contrôle de l'information auprès des populations



- ♦ les relations avec les autorités militaires
  - ♦ la défense passive
  - ♦ l'accueil des réfugiés et personnes déplacées
  - ♦ la surveillance des suspects et

- des prisonniers de guerre ennemis
- ♦ le contrôle et la coordination des œuvres d'assistance
- ♦ la surveillance de l'opinion, notamment par le biais de rapports transmis par les commissaires de police et les brigades de gendarmerie
- ♦ l'établissement de statistiques et la collecte de données chiffrées sur tous les domaines de la vie quotidienne : main-d'œuvre, production agricole, réquisitions, etc.

L'essentiel des documents produits ou reçus par la préfecture et concernant spécifiquement la Première Guerre mondiale se trouve conservé dans deux séries :

M (administration générale).

R (affaires militaires). Dans cette série sont également conservés des documents provenant de l'administration militaire : registres matricules versés par le service historique de la Défense ; dossiers d'anciens combattants versés par l'office national des anciens combattants.

L'action de la préfecture est relayée au niveau territorial par les sous-préfets de Die, Montélimar et Nyons. Leurs archives, qui complètent utilement les papiers de la préfecture, sont conservés en série Z.

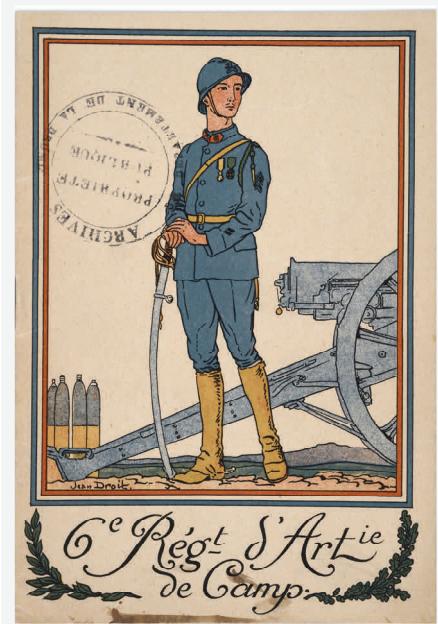
Parmi les autres archives disponibles, on peut citer les papiers des hôpitaux (sous-série H-dépôt), les collections iconographiques et autres fonds privés qui apportent des renseignements irremplaçables, notamment par le biais de correspondances.

### ... et les archives numérisées ?

Le guide de recherche sert avant tout à renseigner l'historien pour que sa visite aux Archives soit ensuite la plus profitable possible. Les documents papier originaux lui seront communiqués en salle de lecture.

Cependant, un certain nombre d'archives sont accessibles directement en ligne :

- ♦ les photographies et cartes postales que nous conservons, accessibles directement dans la rubrique « documents figurés »
- ♦ les registres matricules militaires de 1867 à 1918, qui seront en ligne à partir du début 2014. Ce sont plus de 120 000 images librement consultables qui permettront à tous de retrouver la trace d'un ancêtre drômois ayant participé à la Grande Guerre.



### LA DRÔME EN 14-18 : QUELQUES PISTES D'ÉTUDE POUR LES CHERCHEURS

#### La Drôme, département de l'arrière en 14-18 : une histoire à écrire

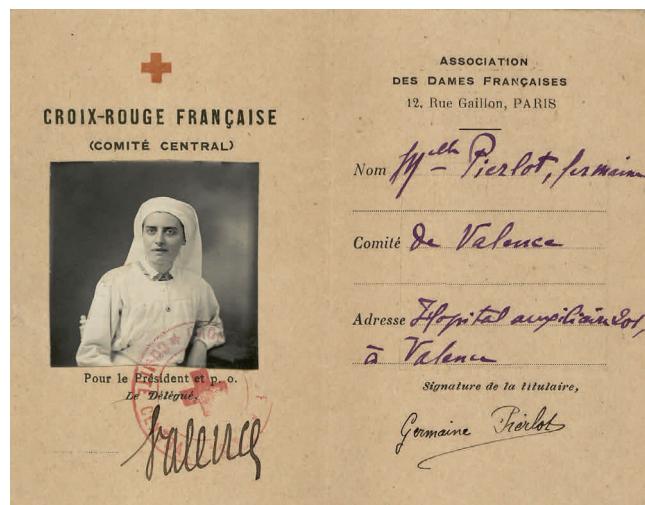
Département compris dans la zone de l'arrière, la Drôme n'a pas été le théâtre d'opérations militaires pendant le conflit. Elle a pourtant participé à l'effort de guerre, par l'envoi d'hommes au front, par la réquisition et l'envoi de matériel, de denrées agricoles et de produits manufacturés. La guerre a eu un impact fort sur le quotidien de la société drômoise : absence de la partie masculine de la population mobilisée, restriction des libertés individuelles pour certaines catégories de personnes, filtrage de l'information, présence importante de l'autorité militaire du fait des nombreux hôpitaux et stations sanitaires pour blessés de guerre, difficultés économiques et cherté de la vie, rareté de la main-d'œuvre, modifications dans les habitudes de travail, réintégration des mutilés... une histoire détaillée et renouvelée de la manière dont les populations locales ont réagi au premier conflit mondial, comment elles s'y sont acculturées, reste à écrire.

Les fonds des Archives départementales peuvent servir de base à diverses études locales dont voici quelques exemples.

En matière d'**histoire militaire**, même si la Drôme est restée loin du théâtre des conflits, il serait intéressant de détailler :

- ♦ l'implantation des régiments et la fonction des différents établissements militaires répartis dans le territoire
  - ♦ l'organisation précise du recrutement militaire sur le territoire pendant la guerre
  - ♦ le déroulement de la mobilisation générale, ou comment la Drôme est entrée en guerre
  - ♦ les exceptions au recrutement : sursitaires ou affectés spéciaux... ou embusqués ?
  - ♦ l'histoire des engagés volontaires
  - ♦ celle des insoumis et déserteurs
  - ♦ la présence des troupes américaines et alliées à Valence et dans le département
  - ♦ la place des prisonniers de guerre ennemis dans la Drôme

- ♦ les mutilés de guerre et leur réinsertion
  - ♦ les orphelins de guerre
  - ♦ les réfugiés dans la Drôme et leur prise en charge
  - ♦ la place des anciens combattants
  - ♦ les prisonniers de guerre drômois en Allemagne



**L'administration du département en temps de guerre et l'exercice des pouvoirs civils et militaires** sont un enjeu crucial mais mal connu. On pourrait ainsi étudier :

- ♦ le rôle et le fonctionnement des différents services administratifs, à commencer par la préfecture
  - ♦ le contrôle de l'information et, partant, le contrôle des populations
  - ♦ le ravitaillement, soit l'approvisionnement du front et des civils
  - ♦ la situation des ressortissants des pays ennemis dans la Drôme



- ♦ l'histoire du camp d'internement de Crest
- ♦ la place du clergé dans la guerre et sa participation à l'« union sacrée »
- ♦ la question spécifique des sépultures, enterrements et transports de corps

**Le fonctionnement de l'économie adaptée aux réalités de la guerre**, les problèmes de cherté de la vie, la réorientation de l'activité agricole et industrielle aux besoins du conflit peuvent être étudiés, notamment par le biais :

- ♦ de l'histoire de l'agriculture drômoise à l'épreuve de la guerre
  - ♦ de la participation de l'armée à la vie agricole, soit les « militaires aux champs »
  - ♦ de l'adaptation de l'industrie et du travail à l'effort de guerre
  - ♦ de la place spécifique des animaux dans la guerre.

Une liste des cotes d'archives correspondant à ces sujets est disponible sur demande : elle peut être complétée avec l'aide des agents des Archives départementales. Ces documents ne sont pourtant qu'un point de départ pour des recherches qui s'enrichiront progressivement de renseignements puisés à d'autres sources.

**Benoît Charenton**  
**Directeur des Archives départementales de la Drôme.**

## Illustrations :

Plaque Service des réfugiés : ADD R Sup 1

Taisez-vous : ADD 1M228

Livret de présentation du 6<sup>e</sup> régiment d'infanterie : ADD 20R4/3

Règlement concernant le travail des internés : ADD R Sup 12

Carte d'identité d'infirmière de la Croix Rouge : ADD 16B3/3/2